

**LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES  
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980**



**PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE  
L'ADOLESCENT**

**N° 1097**

**DE LA SOMATISATION CHEZ L'ADOLESCENT AU REFUS  
ANXIEUX SCOLAIRE**

---

**[www.afar.fr](http://www.afar.fr)**

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr  
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



**N°1097 DE LA SOMATISATION CHEZ L'ADOLESCENT AU REFUS ANXIEUX SCOLAIRE****N° du stage** | 1097 1 2026 INTER **Lieu de stage** | 46 rue Amelot 75011 PARIS**Durée du stage** | 2 jours**Dates** | du 16/09/2026 au 17/09/2026**Prix** | 800,00 €**PUBLIC CONCERNÉ**

- Infirmiers, aides-soignants, psychologues, éducateurs, assistants de service social exerçant auprès d'adolescents présentant un trouble anxieux lié à l'école.

**PRÉ-REQUIS**

- Pas de pré-requis

**INTERVENANTS**

- Un pédopsychiatre spécialiste du refus scolaire anxieux.

**OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

- Comprendre la place des plaintes fonctionnelles chez l'adolescent scolarisé en souffrance psychique.
- Affiner sa démarche diagnostique et psychopathologique dans ces situations.

**PROGRAMME**

1. Les plaintes fonctionnelles à l'adolescence : définition, épidémiologie, démarche diagnostique.
2. Les enjeux scolaires à l'adolescence.
3. Place de la théorie de l'attachement.
4. Les douleurs chroniques chez l'adolescent : difficulté diagnostiques, hypothèses psychopathologiques, intérêt d'une prise en charge somatopsychiatrice.
5. Le refus anxieux scolaire chez l'adolescent : diagnostic et diagnostics différentiels. Évolution et psychopathologie.
6. Partenariat et prise en charge.

---

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION

#### AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris  
Tél : 01 53 36 80 50  
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

### REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

### DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

### PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

### ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

### CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

### INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du(des) formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

#### AFAR

46 rue Amelot 75011 Paris  
Tél : 01 53 36 80 50  
Fax : 01 48 05 31 51  
Email : [formation@afar.fr](mailto:formation@afar.fr)

Site internet : [www.afar.fr](http://www.afar.fr)

---

**www.afar.fr**

**N°1097 DE LA SOMATISATION CHEZ L'ADOLESCENT AU REFUS ANXIEUX SCOLAIRE****N° du stage** | 1097 1 2026 INTER **Lieu de stage** | 46 rue Amelot 75011 PARIS**Durée du stage** | 2 jours**Dates** | du 16/09/2026 au 17/09/2026**Prix** | 800,00 €**BULLETIN D'INSCRIPTION****ÉTABLISSEMENT**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....

RUE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION : .....

TÉL LIGNE DIRECTE : ..... FAX : .....

EMAIL : .....

**ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)**

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : .....

RUE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

**PARTICIPANT** M.  Mme  Mlle NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : .....

EMAIL : .....

SERVICE : ..... TÉL : .....

LIEU DE TRAVAIL : .....

RUE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

 Le participant est une personne en situation de handicap nécessitant un accueil spécifique

FAIT À : .....

LE : ..... / ..... / .....

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

**www.afar.fr**